



Chapeau, les filles!

CONCOURS 2004-2005

ELAINE DENIS, soudage-montage, Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme

www.meq.gouv.qc.ca/chapeau
Inscrivez-vous à votre établissement d'enseignement

Québec



À gagner :

- Des prix de 1 000 \$ à 5 000 \$
- Des stages professionnels
- Des séjours de perfectionnement en France
- Des prix régionaux de 500 \$ à 1 000 \$



Le ministère de l'Éducation invite les jeunes filles et les femmes inscrites à un programme d'études de la formation professionnelle et technique menant à l'exercice d'une profession ou d'un métier traditionnellement masculins à participer au concours *Chapeau, les filles!*

Ce concours, qui se tient dans toutes les régions du Québec, au secondaire et au collégial et, pour la première année, dans les établissements d'enseignement privé, a pour objet la diversification des choix de carrière et l'encouragement de celles qui sortent des sentiers battus à persévérer jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

Le Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue du ministère de l'Éducation organise ce concours qui se déroule sous la responsabilité des directions régionales. Ces dernières peuvent élaborer des conditions particulières au concours qu'elles feront connaître, le cas échéant, aux établissements scolaires publics et privés de la région.

Des prix variant de 500 \$ à 1 000 \$ seront accordés dans toutes les régions du Québec grâce au soutien financier des entreprises, des ministères et organismes gouvernementaux et des syndicats qui forment le partenariat de *Chapeau, les filles!* Ces mêmes partenaires offrent des prix nationaux d'une valeur de 1 000 \$ à 5 000 \$ qui seront attribués aux finalistes recommandées par les directions régionales.

REMISE DES PRIX

Les prix seront remis au cours de cérémonies officielles qui auront lieu dans chaque région du Québec au printemps 2005.

La cérémonie de remise des prix nationaux clôturera le concours, en mai 2005.

AIDE AUX LAURÉATES

Placement étudiant du Québec (PEQ) offrira des services-conseils en matière de recherche d'emploi et favorisera les rencontres entre les lauréates et les employeurs potentiels.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2004 – 04-00555
ISBN 2-550-43321-1
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Photos : François Nadeau, photomédia



Chapeau, les filles!

Plus de prix!

En 2004-2005, un nouveau volet national est proposé par le ministère des Transports qui accordera 2 prix de 2 000 \$, l'un à la formation professionnelle et l'autre à la formation technique (voir volet 12).

De plus, pour la première année, les candidatures provenant des établissements privés seront acceptées pour les programmes d'études retenus cette année. Ces candidatures doivent parvenir à la direction régionale du ministère de l'Éducation de son territoire.

MERCI AUX PARTENAIRES :

- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Commission de la construction du Québec (CCQ)
- Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Emploi-Québec
- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- INEO, Salon Éducation Formation Carrière
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de l'Environnement
- Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Transports
- Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
- Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)
- Placement étudiant du Québec

Section 1 { Conditions de participation

- La candidate doit avoir fréquenté, en 2004-2005, un établissement du réseau des commissions scolaires, un cégep ou un établissement d'enseignement privé et être inscrite, à temps plein, à l'un ou l'autre des programmes retenus dans la liste qui se trouve à la fin de la présente brochure.
- Il n'y a aucune limite d'âge pour participer au concours. Toutefois, des conditions particulières peuvent s'appliquer pour certains volets, notamment le volet 4, Séjours professionnels en France. Il faut donc lire attentivement les conditions de participation décrites dans la présente brochure.
- Les lauréates des années antérieures ne sont pas admissibles.
- Une candidate peut postuler à plusieurs volets nationaux mais ne peut remporter plus d'un prix national.
- Pour être recommandée aux volets nationaux, il faut être lauréate régionale. Toutefois, pour ce qui est des volets 2, 7 et 8, une finaliste régionale pourrait être recommandée, si aucune lauréate ne répond aux critères spécifiques de ces volets.

Attention! Certaines conditions particulières peuvent être mises en place par les directions régionales du ministère de l'Éducation. Renseignez-vous auprès de la personne responsable du concours dans votre établissement scolaire

Section 2 { Dossier de candidature

LA CANDIDATE DOIT PRÉSENTER LES PIÈCES SUIVANTES :

- 1 le formulaire d'inscription dûment rempli (voir à la page 21 de la présente brochure);
- 2 un texte de présentation de deux pages au maximum (voir la section 3 Texte de présentation);
- 3 un texte complémentaire d'une page au maximum, pour les personnes qui posent leur candidature à un volet thématique. Dans ce texte, la candidate doit expliquer les raisons pour lesquelles elle s'inscrit à ce volet, en répondant aux questions qui s'y rapportent dans la présente brochure. Par ailleurs, si elle s'intéresse à plusieurs volets, elle devra rédiger un texte complémentaire différent pour chacun des volets choisis;
- 4 une recommandation de l'établissement scolaire (faire remplir le formulaire de recommandation qui se trouve dans la présente brochure);
- 5 une copie du relevé de compétences ou du bulletin délivré par l'établissement scolaire.



Section 3 { Texte de présentation

LE TEXTE DE PRÉSENTATION DOIT RÉPONDRE AUX NORMES SUIVANTES :

- deux pages au maximum;
- rédigé à un interligne et demi;
- imprimé au recto d'une feuille blanche de 21,5 cm sur 28,0 cm;
- les marges du texte (haut, bas, gauche et droite) doivent avoir un minimum de 1,5 cm;
- on doit utiliser la police de caractères Arial 11 points et justifier le texte;
- le texte ne doit pas être relié, collé, boudiné, cartonné ou agrafé.

Le texte complémentaire relatif aux volets nationaux doit être d'une page au maximum et être conforme aux normes du texte de présentation ci-dessus.

Outre les textes écrits, aucune autre pièce (objet, photo, document spécial, etc.) ne sera acceptée pour l'évaluation de la candidature.

Note : Toute candidate dont le texte de présentation ne correspond pas aux normes pourrait voir sa candidature rejetée.

LE TEXTE DE PRÉSENTATION DOIT CONTENIR L'INFORMATION SUIVANTE POUR RÉPONDRE AUX CRITÈRES DE SÉLECTION (VOIR SECTION 4).

1 Présentation personnelle et description des projets d'avenir

- a Quelles sont les étapes marquantes de votre cheminement personnel, scolaire ou professionnel?
- b Quels sont vos projets d'avenir au regard de la profession ou du métier que vous avez choisi?

2 Choix d'une profession ou d'un métier occupés traditionnellement par les hommes

- a Donnez les raisons qui ont justifié votre choix de carrière.
- b Quelles sont les aptitudes personnelles qui vous permettront de vous épanouir dans un métier ou une profession où les femmes sont en minorité?
- c Quelles sont les stratégies que vous utilisez pour favoriser votre réussite dans une profession ou un métier traditionnellement réservés aux hommes?

3 Connaissance de la profession ou du métier choisi

Décrivez la profession ou le métier choisi, les tâches à accomplir et les conditions d'exercice.

4 Action personnelle ou réalisation professionnelle

Quelles sont les actions ou réalisations qui permettent de mettre en lumière votre engagement (scolaire, social ou communautaire) en rapport avec la formation ou le métier choisi?

5 Motifs de participation au concours

Quels sont les motifs qui vous incitent à participer au concours et pourquoi votre candidature devrait-elle être retenue?

Rappel : Si la candidate désire s'inscrire à un ou plusieurs volets thématiques, elle devra rédiger, en plus de son texte de présentation, un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elle répond aux questions figurant aux pages suivantes.

Section 4 { Critères de sélection

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE SERONT JUGÉS SELON LES CRITÈRES SUIVANTS :

- remise d'un dossier complet;
- qualité de la présentation;
- respect des normes de présentation;
- clarté des textes présentés;
- authenticité et effet persuasif des textes;
- pertinence des motifs de participation au concours;
- rendement scolaire;
- recommandation favorable de l'établissement scolaire.



Section 5 { Étapes et échéancier

Les participantes préparent leur dossier (texte de présentation et, le cas échéant, texte complémentaire, formulaire d'inscription, formulaire de recommandation et bulletin) et remettent le tout à la direction de l'établissement scolaire fréquenté.

— — —

Les établissements scolaires (publics ou privés) font parvenir les dossiers des candidatures retenues à la Direction régionale du ministère de l'Éducation à la date indiquée par cette dernière ou **avant le 11 février 2005**.

— — —

Les directions régionales du ministère de l'Éducation constituent des comités qui désignent les lauréates régionales et recommandent des candidatures pour les prix nationaux. La meilleure candidature en formation professionnelle et la meilleure candidature en formation technique (au total deux candidatures par région administrative) peuvent être proposées pour l'obtention d'un prix national.

— — —

Les comités nationaux évaluent les candidatures soumises dans chacun des volets thématiques et désignent les lauréates nationales qui recevront un prix au gala *Chapeau, les filles!*, en mai 2005.

— — —

Volet 1 { Agriculture, pêches et alimentation

1 Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle de même qu'à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et rédiger un texte de présentation selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de l'agriculture, des pêches ou de l'alimentation, qui réponde aux questions suivantes :

- Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans le domaine de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation?
- Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 2 : AGRICULTURE ET PÊCHES

Aquiculture	DEP
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	DEC
Production de bovins de boucherie	DEP
Production laitière	DEP
Production porcine	DEP
Technologie des équipements agricoles	DEC

SECTEUR 3 : ALIMENTATION ET TOURISME

Boucherie de détail	DEP
---------------------	-----



Volet 2 { Environnement

2 Le ministère de l'Environnement offre un prix de 2 000 \$ qui sera attribué à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle.

Un stage rémunéré d'une valeur approximative de 5 000 \$ sera proposé à la meilleure candidate inscrite à la formation technique. Ce stage, d'une durée de douze à quinze semaines, doit s'inscrire dans le cadre du programme d'études de la lauréate ou lui permettre d'obtenir les unités nécessaires pour l'obtention du diplôme après qu'une entente aura été conclue entre le Ministère et l'établissement d'enseignement. La lauréate doit s'assurer que l'établissement qu'elle fréquente reconnaîtra le stage. En lieu et place du stage, le Ministère remettra à la lauréate, au choix de celle-ci, un prix de 2 000 \$.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de la protection de l'environnement, qui réponde aux questions suivantes :

- **Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans le domaine de l'environnement?**
- **Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?**

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 2 : AGRICULTURE ET PÊCHES

Production de bovins de boucherie	DEP
Production laitière	DEP
Production porcine	DEP

SECTEUR 6 : CHIMIE ET BIOLOGIE

Assainissement de l'eau	DEC
Conduite de procédés de traitement de l'eau	DEP
Environnement, hygiène et sécurité au travail	DEC
Procédés métallurgiques	DEC
Techniques de génie chimique	DEC
Techniques de procédés chimiques	DEC
Technologie du génie civil	DEC
Technologie du génie industriel	DEC

SECTEUR 15 : MINES ET TRAVAUX DE CHANTIERS

Extraction de minerai	DEP
-----------------------	-----

Volet 3 { Ressources naturelles

3 Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs accorde deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle de même qu'à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des ressources naturelles, qui réponde aux questions suivantes :

- **Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans les domaines liés aux ressources naturelles?**
- **Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?**

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 7 : BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Arpentage et topographie	DEP
Technologie de la géomatique	DEC

SECTEUR 12 : FORESTERIE ET PAPIER

Abattage et façonnage des bois	DEP
Affûtage	DEP
Aménagement de la forêt	DEP
Classement des bois débités	DEP
Pâtes et papier (Opérations)	DEP
Récolte de la matière ligneuse	DEP
Sciage	DEP
Sylviculture	DEP
Technologie de la transformation des produits forestiers	DEC
Technologie forestière	DEC
Technologies des pâtes et papiers	DEC

SECTEUR 15 : MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER

Exploitation	DEC
Extraction de minerai	DEP
Forage au diamant	DEP
Géologie appliquée	DEC
Minéralurgie	DEC
Opération d'équipement de traitement de minerai	DEP

Chapeau, les filles!

Volet 4 { Séjours professionnels en France

4 L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et Emploi-Québec proposent quatre séjours de perfectionnement professionnel en France. Ces prix seront attribués aux meilleures candidatures; il y aura deux gagnantes au secondaire et deux au collégial.

Les lauréates recevront une bourse de 1 000 \$ qui leur permettra de faire un stage en milieu de travail ou des visites professionnelles. À la bourse s'ajoutent le billet d'avion aller-retour Montréal-Paris, les services de préparation au stage et d'accueil à Paris, ainsi que le paiement des assurances.

Organisés par l'OFQJ, les visites ou les stages se dérouleront dans des organismes ou des entreprises de France (excluant les départements et territoires d'outre-mer) dont le secteur d'activité est connexe à la formation des lauréates.

CONDITIONS

Pour être admissibles au volet 4, les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours (voir les sections 1 et 2) et être :

- âgées de 18 à 35 ans au moment du stage;
- diplômées (au plus tard le 30 juin 2005) de l'un des programmes d'études retenus (voir la liste dans la présente brochure);
- de nationalité canadienne ou posséder le statut de résidente permanente;
- résidentes du Québec depuis au moins un an.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles indiquent les raisons pour lesquelles elles désirent effectuer un stage en France en répondant aux questions suivantes :

- Quels sont les motifs ou les objectifs qui vous incitent à faire un stage en France?
- Quelles retombées anticipez-vous des points de vue personnel et professionnel?
- Quels sont pour vous les avantages de vivre une telle expérience de stage à l'étranger?
- En quoi êtes-vous la candidate idéale pour vivre ce séjour professionnel en France?

Volet 5 { Esprit d'entreprise

5 Le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche accorde deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique qui se démarquent par leur esprit d'entreprise.

INEO qui présente le Salon Éducation Formation Carrière accorde un prix de 2 000 \$ à une étudiante de la formation technique qui se distingue par son esprit d'entreprise. De plus, si elle le désire, celle-ci pourra se prévaloir de l'offre de stage en entreprise que propose INEO.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2 et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles démontrent l'esprit d'entreprise qui les anime en répondant aux questions suivantes :

- Quelles sont vos ambitions et vos motivations quant à la mise sur pied d'une entreprise?
- Quelles qualités personnelles vous permettront de réaliser votre projet?

Volet 6 { Persévérance

6 La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à l'élève de la formation professionnelle et à l'étudiante de la formation technique qui auront démontré la plus grande persévérance dans l'apprentissage d'une profession ou d'un métier traditionnellement réservés aux hommes.

Ce volet vise à souligner la persévérance d'une personne dans l'atteinte de ses objectifs professionnels. Les victoires sur les handicaps physiques ou sociaux ne correspondent pas à l'esprit du volet, qui est axé sur le cheminement par rapport aux professions ou aux métiers traditionnellement masculins, à moins que ces handicaps ne soient liés directement à la profession ou au métier choisi.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles démontrent la persévérance dont elles ont fait preuve dans l'apprentissage de leur profession ou de leur métier, en répondant aux questions suivantes :

- Quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face et comment les avez-vous surmontés?
- Quels moyens avez-vous pris pour persévérer et maintenir vos objectifs professionnels? Expliquez votre cheminement.



Chapeau, les Filles!

Volet 7 { Communauté culturelle

7 La **Confédération des syndicats nationaux (CSN)**, en collaboration avec la **Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (CSN)** et la **Fédération des employées et employés de services publics (CSN)** offre deux prix de 1 000 \$ à une personne se désignant comme faisant partie d'une communauté culturelle ou à une Autochtone qui a choisi d'exercer une profession ou un métier traditionnellement masculin. Ces prix seront attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle et à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de l'intégration des femmes des communautés culturelles aux professions ou aux métiers traditionnellement masculins, qui réponde aux questions suivantes :

- **En tant que membre d'une communauté culturelle, quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face?**
- **Vous a-t-on encouragée dans votre démarche? Si oui, de quelle façon?**
- **Qu'est-ce qui vous a incitée à choisir une profession ou un métier à prédominance masculine?**

Volet 8 { Équité

8 La **Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)** offre deux prix de 2 000 \$. Ces prix seront attribués à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique ayant déjà occupé un emploi à statut précaire. Par « statut précaire », on entend du travail à temps partiel, sur appel, à forfait, temporaire, etc. Les candidates doivent avoir décidé de se diriger ou de se réorienter vers une profession ou un métier traditionnellement occupés par des hommes.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, traitant de leurs expériences personnelles dans des emplois à « statut précaire », ainsi que de leurs expériences passées, actuelles ou éventuelles d'engagement syndical, social ou bénévole, tout en répondant à chacune des questions suivantes :

- **Pourquoi avez-vous choisi de vous diriger ou de vous réorienter vers une profession ou un métier traditionnellement masculins?**
- **Comment votre expérience et votre formation vous aideront-elles à :**
 - **bien vous intégrer dans le milieu de travail et à conserver votre emploi?**
 - **améliorer votre situation ainsi que les conditions de travail de l'ensemble des travailleuses?**

Volet 9 { Technologies de pointe

9 Le **ministère du Développement économique et régional et de la Recherche** offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à une élève de la formation professionnelle ainsi qu'à une étudiante de la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des technologies de pointe, qui réponde aux questions suivantes :

- **Quels sont, selon vous, les obstacles qui freinent l'entrée massive des filles dans les technologies de pointe?**
- **Quels sont, selon vous, les meilleurs moyens à prendre pour encourager les filles à choisir une carrière dans les technologies de pointe?**

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes suivants :

SECTEUR 1 : ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

Soutien informatique	DEP
Techniques de l'informatique	DEC

SECTEUR 5 : BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

Mise en œuvre de matériaux composites	DEP
---------------------------------------	-----

SECTEUR 9 : ÉLECTROTECHNIQUE

Avionique	DEC
Électromécanique de systèmes automatisés	DEP
Installation et réparation d'équipement de télécommunication	DEP
Technologie de conception électronique	DEC
Technologie de l'électronique	DEC
Technologie de l'électronique industrielle	DEC
Technologie de systèmes ordinés	DEC
Technologie physique	DEC

SECTEUR 10 : ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Entretien d'aéronefs	DEC
----------------------	-----

SECTEUR 11 : FABRICATION MÉCANIQUE

Conduite de machines industrielles	DEP
Conduite et réglage de machines à mouler	DEP
Dessin industriel	DEP
Fabrication de moules	ASP
Montage de câbles et de circuits	DEP
Montage de structures en aérospatiale	DEP
Montage mécanique en aérospatiale	DEP
Techniques d'usinage	DEP
Techniques de construction aéronautique	DEC
Techniques de génie mécanique	DEC
Technologie du génie industriel	DEC
Tôlerie de précision	DEP
Usinage sur machines-outils à commande numérique	ASP

SECTEUR 14 : MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

Mécanique d'entretien en commandes industrielles	ASP
Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel	ASP





Volet 10 { Santé et sécurité au travail

10 La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à l'élève inscrite à la formation professionnelle et à l'étudiante inscrite à la formation technique qui auront démontré les meilleures connaissances dans la mise en œuvre de méthodes de prévention ou l'utilisation des outils servant à la prévention des lésions professionnelles.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de la prévention et de la sécurité au travail, qui réponde aux questions suivantes :

- **Quelle contribution (application de certaines méthodes, utilisation d'outils, transmission de connaissances, etc.) avez-vous apportée au domaine de la santé et de la sécurité au travail qui aurait eu pour conséquence de sensibiliser les travailleuses ou les travailleurs ou d'améliorer leurs conditions de travail en général?**

- **Comment concevez-vous la profession ou le métier que vous avez choisi dans une perspective de santé et de sécurité au travail?**
- **Comment les connaissances acquises au cours de votre formation contribueront-elles à éliminer les risques de lésions professionnelles et à prévenir les maladies professionnelles?**

Chapeau, les filles!

Volet 11 { Métiers de la construction

11 La Commission de la construction du Québec offre un prix de 2 000 \$ à une élève de la formation professionnelle qui est inscrite à l'un des programmes d'études menant à l'exercice d'un métier ou d'une occupation de l'industrie de la construction.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des métiers de la construction, qui réponde aux questions suivantes :

- **Quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face?**
- **Vous a-t-on encouragée dans votre démarche? Si oui, de quelle façon?**

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 7 :

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Arpentage et topographie	DEP
Briquetage-maçonnerie	DEP
Calorifugeage	DEP
Carrelage	DEP
Charpenterie-menuiserie	DEP
Mécanique de protection contre les incendies	DEP
Montage et installation de produits verriers	DEP
Peinture en bâtiment	DEP
Plâtrage	DEP
Plomberie-chauffage	DEP
Plongée professionnelle	AEC
Pose de revêtements de toiture	DEP
Pose de revêtements souples	DEP
Pose de systèmes intérieurs	DEP
Préparation et finition de béton	DEP
Réfrigération	DEP
Restauration de maçonnerie	ASP

SECTEUR 9 :

ÉLECTROTECHNIQUE

Électricité de construction	DEP
Installation et entretien de systèmes de sécurité	DEP
Montage de lignes électriques	DEP

SECTEUR 10 :

ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Mécanique d'engins de chantier	DEP
--------------------------------	-----

SECTEUR 14 :

MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

Mécanique d'ascenseurs	DEP
Mécanique industrielle de construction et d'entretien	DEP

SECTEUR 15 :

MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER

Conduite d'engins de chantier	DEP
Conduite d'engins de chantier nordique	DEP
Conduite de grues	DEP
Forage et dynamitage	DEP

SECTEUR 16 :

MÉTALLURGIE

Chaudronnerie	DEP
Ferblanterie-tôlerie	DEP
Montage d'acier de structure	DEP
Pose d'armature du béton	DEP
Serrurerie de bâtiment	DEP
Soudage haute pression	DEP
Soudage-montage	DEP

Volet 12 { Transports

12

Le **ministère des Transports** accorde deux prix de 2 000 \$ à une élève de la formation professionnelle ainsi qu'à une étudiante de la formation technique.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des transports, qui réponde aux questions suivantes :

- **Quel est, à votre avis, le principal défi dans le domaine des transports d'aujourd'hui?**
- **En quoi votre formation vous prépare-t-elle à relever ce défi?**

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 7 :

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Arpentage et topographie	DEP
Technologie de la géomatique	DEC
Technologie du génie civil	DEC

SECTEUR 8 :

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Techniques d'aménagement et d'urbanisme	DEC
---	-----

SECTEUR 10 :

ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Mécanique d'engins de chantier	DEP
Mécanique de véhicules légers	DEP
Mécanique de véhicules lourds routiers	DEP

SECTEUR 15 :

MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER

Conduite d'engins de chantier	DEP
Conduite d'engins de chantier nordique	DEP
Conduite de grues	DEP

SECTEUR 17 :

TRANSPORT

Information aérienne	DEP
Navigation	DEC
Techniques de la logistique du transport	DEC
Techniques de pilotage d'aéronefs	DEC
Transport par camion	DEP

Volet 13 { Continuité

13

Le **ministère de l'Éducation** offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à une élève inscrite à la formation professionnelle et à une étudiante inscrite à la formation technique qui auront fait de la formation professionnelle et technique leur premier choix de carrière. Pour être admissibles à ce volet, les candidates doivent être âgées de 19 ans ou moins au moment de leur nouvelle inscription. Elles devaient être inscrites, l'année précédente, en formation générale au secteur des jeunes ou au secteur des adultes ou dans un autre programme, en formation professionnelle. Ou encore, elles devaient être inscrites, deux années auparavant, en formation générale, au secteur des jeunes ou au secteur des adultes.

L'objectif de ce volet est de donner une chance aux jeunes filles qui ont peu d'expérience sur le marché du travail tout en valorisant la formation professionnelle et technique comme premier choix de formation.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

Les comités régionaux vérifieront les candidatures soumises afin qu'elles soient conformes à l'exigence mentionnée ci-dessus.

NOTE : Seul le texte de présentation est requis pour ce volet.

Volet 14 { Grands prix

14

La **Fédération des commissions scolaires du Québec** accorde un prix de 2 000 \$ à une lauréate régionale issue du réseau des commissions scolaires qui se sera démarquée par l'excellence de sa candidature.

De plus, le **ministère de l'Éducation** attribue deux grands prix de 5 000 \$ à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique qui se distinguent par la qualité de leur dossier.

CONDITIONS

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter un texte selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, qui réponde aux questions suivantes :

- **Quels seraient les moyens à prendre pour encourager les filles, voire faciliter leur accès aux professions ou métiers traditionnellement réservés aux hommes?**
- **Que signifie pour vous devenir lauréate au concours *Chapeau, les filles!* Selon vous, quels sont les bénéfices que vous retirerez de cette reconnaissance sur le plan scolaire, personnel, professionnel et social.**

Chapeau, les filles!



Liste Programmes d'études retenus pour le concours *Chapeau, les filles!* 2004-2005

SECTEUR 1 : ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

Gestion d'une entreprise spécialisée de la construction	ASP
Soutien informatique	DEP
Techniques de l'informatique	DEC

SECTEUR 2 : AGRICULTURE ET PÊCHES

Aquiculture	DEP
Arboriculture-élagage	DEP
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	DEC
Grandes cultures	DEP
Pêche professionnelle	DEP
Production acéricole	DEP
Production de bovins de boucherie	DEP
Production horticole	DEP
Production laitière	DEP
Production porcine	DEP
Réalisation d'aménagements paysagers	DEP
Techniques d'aquaculture	DEC
Techniques équines	DEC
Technologie de la production horticole et de l'environnement	DEC
Technologie des équipements agricoles	DEC
Technologie des productions animales	DEC
Transformation des produits de la mer	DEC

SECTEUR 3 : ALIMENTATION ET TOURISME

Boucherie de détail	DEP
Techniques du tourisme d'aventure	DEC

SECTEUR 4 : ARTS

Photographie	DEC
Taille de pierre	DEP
Techniques de design industriel	DEC
Techniques des métiers d'art	
Voie de spécialisation : Ebénisterie artisanale	DEC
Techniques des métiers d'art	
Voie de spécialisation : Lutherie	DEC
Techniques professionnelles de musique et chanson	DEC

SECTEUR 5 : BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

Ebénisterie	DEP
Fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré	DEP
Finition de meubles	DEP

Gabarits et échantillons	ASP
Modelage	DEP
Rembourrage artisanal	DEP
Rembourrage industriel	DEP
Techniques du meuble et d'ébénisterie	DEC

SECTEUR 6 : CHIMIE ET BIOLOGIE

Assainissement de l'eau	DEC
Conduite de procédés de traitement de l'eau	DEP
Environnement, hygiène et sécurité au travail	DEC
Techniques de génie chimique	DEC
Techniques de procédés chimiques	DEC

SECTEUR 7 : BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Arpentage et topographie	DEP
Briquetage-maçonnerie	DEP
Calorifugeage	DEP
Carrelage	DEP
Charpenterie-menuiserie	DEP
Découpe et transformation du verre	DEP
Dessin de bâtiment	DEP
Entretien de bâtiments nordiques	DEP
Entretien de systèmes de tuyauterie industrielle	DEP
Entretien et réparation de caravanes	DEP
Entretien général d'immeubles	DEP
Intervention en sécurité-incendie	DEP
Mécanique de machines fixes	DEP
Mécanique de protection contre les incendies	DEP
Montage et installation de produits verriers	DEP
Peinture en bâtiment	DEP
Plâtrage	DEP
Plomberie et chauffage	DEP
Pose de revêtements de toiture	DEP
Pose de revêtements souples	DEP
Pose de systèmes intérieurs	DEP
Préparation et finition de béton	DEP
Réfrigération	DEP
Réparation d'appareils au gaz naturel	ASP
Restauration de maçonnerie	ASP
Sécurité incendie	DEC
Technologie de l'architecture	DEC
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	DEC
Technologie de la géomatique	DEC
Technologie de la mécanique du bâtiment	DEC
Technologie du génie civil	DEC

SECTEUR 8 : ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Protection et exploitation de territoires fauniques	DEP
Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique	DEC
Techniques d'aménagement et d'urbanisme	DEC
Techniques du milieu naturel	DEC

SECTEUR 9 : ÉLECTROTECHNIQUE

Avionique	DEC
Électricité d'entretien	DEP
Électricité de construction	DEP
Électromécanique de systèmes automatisés	DEP
Estimation en électricité	ASP
Installation et entretien de systèmes de sécurité	DEP
Installation et réparation d'équipement de télécommunication	DEP
Liaison en réseau d'équipement bureautique	ASP
Montage de lignes électriques	DEP
Réparation d'appareils électroménagers	DEP
Réparation d'appareils électroniques audiovisuels	DEP
Réparation de magnétoscopes et de caméscopes	ASP
Service technique d'équipement bureautique	DEP
Technologie de conception électronique	DEC
Technologie de l'électronique	DEC
Technologie de l'électronique industrielle	DEC
Technologie de systèmes ordonnés	DEC
Technologie physique	DEC

SECTEUR 10 : ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Carrosserie	DEP
Entretien d'aéronefs	DEC
Mécanique agricole	DEP
Mécanique automobile	DEP
Mécanique d'engins de chantier	DEP
Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques	DEP
Mécanique de motocyclettes	ASP
Mécanique de véhicules légers	DEP
Mécanique de véhicules lourds routiers	DEP
Mécanique marine	DEP
Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé	DEP
Techniques de génie mécanique de marine	DEC
Vente de pièces mécaniques et d'accessoires	DEP

SECTEUR 11 : FABRICATION MÉCANIQUE

Conduite de machines industrielles	DEP
Conduite et réglage de machines à mouler	DEP
Dessin industriel	DEP
Fabrication de moules	ASP
Matricage	ASP
Mise en œuvre de matériaux composites	DEP
Montage de câbles et de circuits	DEP
Montage de structures en aérospatiale	DEP
Montage mécanique en aérospatiale	DEP
Outillage	ASP
Techniques d'architecture navale	DEC
Techniques d'usinage	DEP
Techniques de construction aéronautique	DEC
Techniques de génie mécanique	DEC
Techniques de production manufacturière	DEC
Techniques de transformation des matériaux composites	DEC
Techniques de transformation des matières plastiques	DEC
Technologie de génie industriel	DEC
Tôlerie de précision	DEP
Usinage sur machines-outils à commande numérique	ASP

SECTEUR 12 : FORESTERIE ET PAPIER

Abattage et façonnage des bois	DEP
Abattage manuel et dévidage forestier	DEP
Affûtage	DEP
Aménagement de la forêt	DEP
Classement des bois débités	DEP
Pâtes et papiers - Opérations	DEP
Sciage	DEP
Technologie de la transformation des produits forestiers	DEC
Technologie forestière	DEC
Technologies des pâtes et papiers	DEC
Travail sylvicole	DEP

SECTEUR 13 : COMMUNICATION ET DOCUMENTATION

Imprimerie	DEP
Techniques de gestion de l'imprimerie	DEC
Techniques de l'impression	DEC
Techniques de production et de postproduction télévisuelle	DEC

**SECTEUR 14 :
MÉCANIQUE D'ENTRETIEN**

Horlogerie-bijouterie	DEP
Horlogerie-rhabillage	ASP
Mécanique d'ascenseur	DEP
Mécanique d'entretien en commandes industrielles	ASP
Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel	ASP
Mécanique de machines à coudre industrielles	DEP
Mécanique industrielle de construction et d'entretien	DEP
Réparation d'armes à feu	DEP
Serrurerie	DEP
Technologie de maintenance industrielle	DEC

**SECTEUR 15 :
MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER**

Conduite d'engins de chantier	DEP
Conduite d'engins de chantier nordique	DEP
Conduite de grues	DEP
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	DEP
Conduite de machines de traitement du minerai	DEP
Exploitation	DEC
Extraction de minerai	DEP
Forage au diamant	DEP
Forage et dynamitage	DEP
Géologie appliquée	DEC
Minéralurgie	DEC

**SECTEUR 16 :
MÉTALLURGIE**

Assemblage de structures métalliques	DEP
Chaudronnerie	DEP
Ferblanterie-tôlerie	DEP
Fonderie	DEP
Montage d'acier de structure	DEP

Pose d'armature du béton	DEP
Serrurerie de bâtiment	DEP
Soudage haute pression	ASP
Soudage-montage	DEP
Technologie du génie métallurgique	DEC
Traitement de surface	DEP

**SECTEUR 17 :
TRANSPORT**

Information aérienne	DEP
Navigation	DEC
Techniques de la logistique du transport	DEC
Techniques de pilotage d'aéronefs	DEC
Transport par camion	DEP

**SECTEUR 18 :
CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT**

Cordonnerie	DEP
Technologie de la production textile	DEC

**SECTEUR 19 :
SANTÉ**

Techniques de denturologie	DEC
Techniques de thanatologie	DEC

**SECTEUR 20 :
SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES**

Techniques policières	DEC
-----------------------	-----

**PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES
DE TOUT AUTRE DOMAINE**

Plongée professionnelle	AEC
Techniques ambulancières	AEC

LÉGENDE

ASP Attestation de spécialisation professionnelle

DEP Diplôme d'études professionnelles

DEC Diplôme d'études collégiales

AEC Attestation d'études collégiales

IMPORTANT La liste des programmes admissibles comporte les titres des nouveaux programmes récemment approuvés par le ministre de l'Éducation. Toutefois, les élèves inscrites aux programmes connus sous leurs anciennes appellations sont également admissibles.

NOTE La liste des programmes admissibles a été établie à partir des statistiques fournies par Emploi-Québec sur le taux de féminité des emplois. Un programme d'études est admissible lorsque les professions ou les métiers correspondants ont un taux de féminité inférieur à 33 1/3 p. 100 selon le Code national des professions (CNP). C'est en vertu de cette règle que des programmes ont été ajoutés au concours.

NOTE ENGLISH VERSION AVAILABLE UPON REQUEST.

Pour obtenir plus d'information sur le concours Chapeau, les filles! ou sur les professions et métiers traditionnellement masculins, consultez les sites Internet aux adresses suivantes : www.meq.gouv.qc.ca/chapeau www.inforoutefpt.org/chapeau ou écrivez à chapeaulesfilles@meq.gouv.qc.ca



Formulaire d'inscription à remplir par la candidate

NOM PRÉNOM

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE
(obligatoire)

DATE DE NAISSANCE
Année Mois Jour

ADRESSE PERMANENTE

NUMÉRO, RUE

VILLE CODE POSTAL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE AVEC INDICATIF RÉGIONAL

NUMÉRO DE CELLULAIRE AVEC INDICATIF RÉGIONAL

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

ADRESSE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE (si différente de l'adresse permanente)

NUMÉRO, RUE

VILLE CODE POSTAL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE AVEC INDICATIF RÉGIONAL

DR NO. NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE CASE

PROGRAMME D'ÉTUDES

SECONDAIRE COLLÉGIAL

NOM DU PROGRAMME D'ÉTUDES

DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DU PROGRAMME D'ÉTUDES

DÉBUT : FIN :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FRÉQUENTÉ

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

NUMÉRO, RUE

VILLE

CODE POSTAL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE AVEC INDICATIF RÉGIONAL

À REMPLIR PAR LA CANDIDATE

JE DÉSIRE M'INSCRIRE AUX VOLETS NATIONAUX SUIVANTS :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Volet 1 Agriculture, Pêches et Alimentation | <input type="checkbox"/> Volet 8 Équité |
| <input type="checkbox"/> Volet 2 Environnement | <input type="checkbox"/> Volet 9 Technologies de pointe |
| <input type="checkbox"/> Volet 3 Ressources naturelles | <input type="checkbox"/> Volet 10 Santé et sécurité au travail |
| <input type="checkbox"/> Volet 4 Séjours professionnels en France | <input type="checkbox"/> Volet 11 Métiers de la construction |
| <input type="checkbox"/> Volet 5 Esprit d'entreprise | <input type="checkbox"/> Volet 12 Transports |
| <input type="checkbox"/> Volet 6 Persévérance | <input type="checkbox"/> Volet 13 Continuité |
| <input type="checkbox"/> Volet 7 Communauté culturelle | |

SIGNATURE DE LA CANDIDATE

DATE

Année Mois Jour

SIGNATURE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU CONCOURS DANS L'ÉTABLISSEMENT

DATE

Année Mois Jour

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU CONCOURS DANS L'ÉTABLISSEMENT (ÉCRIRE EN LETTRES MOULEES)

FORMULE DE CONSENTEMENT

J'autorise le ministère de l'Éducation à transmettre mon texte de présentation à des chercheurs en vue de faire une analyse non personnalisée des textes soumis dans le cadre du concours *Chapeau, les filles!*

Veillez noter que le refus de donner ce consentement n'aura aucune incidence sur l'appréciation de votre candidature.

SIGNATURE

RECOMMANDATION

À FAIRE REMPLIR PAR UN MEMBRE DE L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ (un seul formulaire par candidate)

ÉCHELLE D'ÉVALUATION

(cochez en fonction de l'échelle proposée) : 1 = Passable 2 = Bien 3 = Excellent

	1	2	3
1 COMPÉTENCES SCOLAIRES			
Résultats scolaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 COMPÉTENCES PERSONNELLES			
Capacité d'adaptation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Créativité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Esprit d'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ténacité, persévérance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

(signalez les réalisations professionnelles ou les engagements personnels de la candidate)

J'ai pris connaissance du texte soumis dans le cadre du concours *Chapeau, les filles!* et j'endosse la candidature de :

NOM DE LA CANDIDATE

NOM ET FONCTION DE LA PERSONNE QUI RECOMMANDE

SIGNATURE

DATE

Année Mois Jour



Concours 2004-2005 Chapeau, les filles!

MÉLISSA PURENNE, techniques policières, Cégep d'Alouanic

www.meq.gouv.qc.ca/chapeau
Inscrivez-vous à votre établissement d'enseignement

Québec



À gagner :

- Des prix de 1 000 \$ à 5 000 \$
- Des stages professionnels
- Des séjours de perfectionnement en France
- Des prix régionaux de 500 \$ à 1 000 \$



17-2440